

# l'action.com

## La détresse psychologique rattrape les professionnels de la santé

Le taux d'absentéisme ne diminue pas dans la région

Caroline Morneau [caroline.morneau@tc.tc](mailto:caroline.morneau@tc.tc)

Publié le 8 février 2017



Un taux d'absentéisme élevé est remarqué chez les professionnels de la santé du nord de Lanaudière, principalement pour des raisons d'ordre psychologique. ©Photo TC Media - Archives

**SANTÉ. Les professionnels de la santé sont épuisés et plusieurs se disent en détresse psychologique, selon une étude déployée à la grandeur du Québec. Des 750 employés affiliés à l'APTS dans le nord et le sud de Lanaudière, 200 ont participé au sondage.**

L'organisation syndicale, soutenue par un groupe de chercheurs de l'Université Laval, conclut dans son enquête que la réorganisation du système de santé québécois piloté par le ministre Gaétan Barrette a de réelles conséquences sur la santé mentale des travailleurs.

Sur les 6980 répondants à l'échelle de la province, 60 % ont coché un indice de détresse élevée ou très élevée et 35 % affirment avoir manqué plusieurs jours de travail au cours des 12 derniers mois, pour des raisons d'ordre psychologique. Environ 65 % des personnes qui ont pris part à l'étude, par ailleurs, estiment ne pas avoir suffisamment de temps pour accomplir leurs tâches au quotidien.

« Ça vient confirmer tout ce qu'on dit depuis deux ans. Le personnel du réseau de la santé est angoissé, stressé, entre autres en raison de la réforme Barrette, de loi 10 et de ce qui en découle », fait valoir le représentant politique de l'APTS dans Lanaudière, Richard Belhumeur, ajoutant que « tout ça a des répercussions sur la santé mentale des travailleurs, et ultimement, sur leur travail ».

Soulignons que l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) compte comme membres des ergothérapeutes, des psychologues, des travailleurs sociaux, des techniciens en diététique, des technologues en radiologie, des orthophonistes et des physiothérapeutes.

### **Taux d'absentéisme « trop » élevé au nord de Lanaudière**

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière admet qu'un travail doit être effectué afin de motiver les travailleurs du réseau. Un taux d'absentéisme « trop » élevé serait particulièrement remarqué dans les installations du nord de la région, telles que le Centre jeunesse de Joliette, le Centre de réadaptation La Myriade et certains départements du CHRDL.

« Il y a plusieurs raisons pour lesquelles le personnel s'absente, mais dans la majorité des cas que l'on remarque, les départs prolongés sont liés à des problèmes de santé psychologique », illustre le président-directeur général de la structure, Daniel Castonguay.

Il explique que le nombre d'heures de travail payées en assurance salaire, par rapport à toutes les heures travaillées au sein du réseau, avait une proportion de 8,07 %, en date du 31 décembre 2016.

« C'est beaucoup trop élevé. D'ici mars 2017, nous espérons descendre ce taux à 7,21 %. Et encore, il reste du chemin à faire. Le budget que nous accordons pour compenser les absences prolongées surpasse largement les objectifs ministériels qui nous sont fixés. »

Comme l'avait mentionné le CISSS de Lanaudière, dans une entrevue accordée à L'Action l'an dernier, plus de 20 M \$ ont été versés en assurance salaire, à travers le réseau, en 2015-2016.

Parmi les initiatives entreprises pour remédier à la problématique, notons l'implantation d'un comité mieux être, ayant pour mandat de valoriser la présence au travail auprès du personnel. La gestion à travers le réseau serait par ailleurs formée afin de repérer les signes de vulnérabilité chez les travailleurs et d'assurer un accompagnement adéquat auprès d'eux.

M. Castonguay ajoute qu'il existe un programme d'aide aux employés et que ceux-ci sont invités à y recourir.

« On a mis sur pied un plan d'action. On commence à voir les résultats, mais c'est certain que ça va prendre un certain temps avant qu'on remarque de réels changements. »